

Résumé :

Le présent rapport a pour objet la fixation des crédits budgétaires pour 2013 (crédits d'investissement d'un montant de 768 880 euros et crédits de fonctionnement de 607 000 euros) pour la politique de lecture publique.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2013
PEP	Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin	1 375 880 €
	TOTAL	1 375 880 €

Le Conseil Général a inscrit les bibliothèques dans sa politique d'aménagement du territoire. Elle a pour ambition d'organiser un réseau de lecture publique efficace et égalitaire afin de garantir aux usagers l'accès à une offre culturelle et documentaire diversifiée.

La Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin assure cette mission, en appui aux communes et groupements de communes, dans le cadre d'une démarche volontariste et prospective définie par « Territoires de lecture 2010-2020 ». Les crédits sont répartis autour de trois axes : le développement du réseau, la politique documentaire, la formation et l'animation.

1) Le développement du réseau

- Consolidation et amélioration du réseau de médiathèques et bibliothèques bas-rhinoises

Après une période de fort investissement, le maillage départemental, avec 205 bibliothèques dans les communes de moins de 10 000 habitants, a été considérablement renforcé et densifié au point de représenter aujourd'hui un des réseaux les plus structurés en France.

Le budget d'investissement 2013 de 419 880 € permet l'accompagnement des communes et communautés de communes dans leurs projets de construction et d'amélioration des locaux, inscrits aux contrats de territoires. La création d'AP/CP permettra d'inscrire l'aide départementale dans la durée et répartir le financement de ces projets sur plusieurs années.

- Le réseau intercommunal de la région de Brumath

Une 3^{ème} annuité de 250 000 € du paiement de la subvention pour la construction de la médiathèque de la Communauté de Communes de la Région de Brumath sera versée en 2013 comme le prévoit la convention signée le 7 novembre 2011. Ce projet d'excellence du contrat de territoire, dont la subvention globale s'élève à 1 260 000 € est géré en AP/CP sur 6 ans.

- La bibliothèque de Strasbourg-Hautepierre

Le projet de construction de la nouvelle bibliothèque de Strasbourg-Hautepierre fait partie du programme national pour la rénovation urbaine de Strasbourg. La subvention attendue d'un montant de 200 000 € sera gérée en AP/CP.

➤ Les équipements de proximité

Afin d'améliorer leur attractivité sur le territoire, les bibliothèques s'équipent en mobilier, informatique et en offre documentaire. Sont concernées pour 2013, les bibliothèques de La Wantzenau, Schirmeck, Drusenheim et Brumath. La ligne spécifique pour l'achat des premières collections, d'un montant identique à 2012, est destinée en 2013 à aider les médiathèques de Marckolsheim, Wissembourg et Barr ainsi que les plus petites structures de Diemeringen, Krautergersheim, Lohr.

2) La politique documentaire

Cette ligne budgétaire s'élève à 437 450 euros et permet d'acquérir environ 25 000 documents dans une répartition des dépenses qui évolue pour prendre le virage du numérique et mettre en œuvre de nouveaux services aux bas-rhinois (offre de musique en streaming, presse en ligne, livres numériques, films en streaming).

3) La formation et l'animation

L'offre de services en matière de formation est maintenue à son niveau de 2012 pour proposer une trentaine de sessions aux 2200 bénévoles et 160 salariés du réseau. Plusieurs temps forts sont d'ores et déjà planifiés en 2013 pour animer le territoire. Il s'agit de la journée départementale de la lecture publique le 1^{er} juin, du festival « Vos Oreilles Ont la Parole » pour sa 4^{ème} édition, ainsi que de la clôture du temps fort sur l'illustration. Pour mémoire, le festival a rassemblé en 2012 trente structures du réseau, soit le double de l'année précédente. Le budget de 2013 est sensiblement identique pour répondre à des projets d'animation culturelle en hausse (40 000 euros).

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

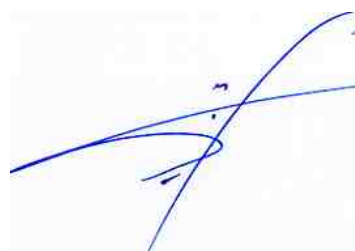
Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
3231	Bibliothèques	1 380 000,00 €	1 375 880,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission de la culture, du patrimoine et de la mémoire, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les dispositions du rapport traduites dans le budget primitif 2013.

Strasbourg, le 19/11/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL